

Image not found or type unknown



## Qotient familial de la caf et impots

Par **kari\_old**, le **01/08/2007** à **15:23**

bonjour,  
Couple avec 04 enfants avec un revenu mensuel du conjoint de 26906 euros  
pas de salaire pour conjointe et un quotient familial de 841 euros.  
Non imposable.  
Nous avons le droit aux bourses scolaires pour nos 04 enfants aux lycées et collèges.  
Mais ma conjointe voudrait être assistante maternelle pour garder un nourrisson son domicile.  
Quels seront les avantages et inconvénient par rapport au QF; aux impôts et la caf?  
Je vous remercie à l'avance et attends votre réponse avec impatience.  
salutations.